

Les forêts mélangées en France : caractérisation à partir des résultats de l'inventaire forestier national

Jean-Christophe HERVE, **François MORNEAU**

IFN

Château des Barres, 45290 Nogent sur Vernisson
Tel : 02 38 28 02 95 ; Mel : francois.morneau@ifn.fr

Les équipes de l'IFN décrivent la composition des peuplements en évaluant les taux de couvert (libre et total) de chaque espèce présente sur une surface de 20 ares autour du point d'inventaire. Ces informations sont enregistrées depuis le récent changement de méthode, selon lequel 6000 à 7000 points répartis sur tout le territoire métropolitain sont inventoriés chaque année en forêt.

Cette présentation s'appuie sur les observations de la première campagne annuelle nationale ainsi effectuée (campagne 2005 réalisée entre novembre 2004 et octobre 2005), pour décrire l'importance et la composition des mélanges dans la forêt française métropolitaine.

Sur un point d'inventaire, le peuplement est considéré comme pur si le couvert libre d'une seule espèce représente plus de 75% du couvert du peuplement ; il est mélangé dans le cas contraire. Ainsi, avec cette définition, et à cette échelle assez fine de 20 ares, celle du bouquet d'arbres, presque celle du mélange intime, la moitié de la surface de la forêt apparaît mélangée. Les mélanges feuillus dominant (5,3 millions d'ha, dont la chênaie-hêtraie représente 10%, mélange le plus fréquent hormis les 800 milliers d'ha de chênaies-charmaie), les mélanges résineux/feuillus représentent 1,6 millions d'ha (dont le plus important est la hêtraie-sapinière-pessière avec 350 milliers d'ha) ; les résineux se mélangent peu entre eux : 550 milliers d'ha au total, dont la sapinière-pessière est le plus représenté : 80 milliers d'ha.

La présentation décrit de façon plus détaillée la composition des mélanges, leur richesse, leur capital sur pied, en fonction de leur répartition géographique.